

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe.  
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

## CONSTITUTION

FCI01436

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la EURL VESUVE, au capital de 30 000 €.

Siège : RUE DU COMMANDANT TOUTÉE 97122 BAIE MAHAULT.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de POINTE-A-PITRE.

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, et l'exploitation par bail, location saisonnière ou autrement de tout immeuble bâti ou non, meublé ou non.

L'hébergement touristique et autres hébergement de courte durée, la location de logements meublés et toutes prestations de services annexes dont toutes prestations para-hôtelières, achat et vente de tous produits régionaux, toutes activités de loisirs et de détente.

La location de tous types de véhicules terrestres, marins, de loisirs à deux ou quatre roues,

Le montant des apports en numéraire s'élève à 30 000,00 €.

Gérant : Monsieur Ricardo MONPEROUSSE, demeurant RUE DU COMMANDANT TOUTÉE 97122 BAIE MAHAULT

## MODIFICATION

FCI01433

### SOCIETE GUADELOUPEENNE DES BAINS DE MER

Sigle : SOGABA  
Forme : SAS

Capital social : 304000euros  
Siège social : Quai SAINTEMARTHE,  
97118 SAINT-FRANCOIS  
307583880 RCS POINT A PITRE

### DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ – MEMBRE DU COMITE EXECUTIF

Aux termes d'une décision en date du 5 septembre 2023, et à compter de cette même date, le conseil a pris acte de la modification de la direction :

- Directrice générale déléguée, membre du Comité Exécutif : Madame Ida KICHE-NASSAMY épouse CAROUPANIN, demeurant Pr DE RAYAPIN - BELLOC, 97118 St Francois en remplacement de Monsieur Anthony VARDE.

Mention sera portée au RCS POINT A PITRE

## DISSOLUTION

FCI01429

### SCI SAINT-JEAN DE BLUMOS

SCI au capital de 1000 €  
Siège social : BOYER 97129 LAMENTIN  
802 381 806 RCS PAP

### AVIS DE DISSOLUTION

En date du 03/07/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 03/07/2023. Monsieur BLVUAC Edouard, Serge demeurant BOYER - 97129 LAMENTIN a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS de PAP

Une annonce légale  
à publier  
en Guadeloupe ?

Simple

Facile

Paiement sécurisé

Votre attestation  
immédiatement  
dans votre boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)